



HAL
open science

Saillance, quantité et position. Les syllepse à la fin des poèmes de Francis Ponge

Andreas Romeborn

► **To cite this version:**

Andreas Romeborn. Saillance, quantité et position. Les syllepse à la fin des poèmes de Francis Ponge. Moderna Språk, 2016, 110 (1 (2016)), pp.101-121. hal-01386345

HAL Id: hal-01386345

<https://hal.science/hal-01386345>

Submitted on 23 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Saillance, quantité et position. Les syllepses à la fin des poèmes de Francis Ponge

ANDREAS ROMEBORN
Université de Göteborg

Résumé

La syllepse, pouvant être définie comme l'emploi d'une occurrence de mot dans deux sens différents, est une des figures de prédilection de Francis Ponge. Cet article examine les syllepses employées à la fin des poèmes de Ponge et s'intéresse à cette figure du point de vue de sa réception. À l'aide d'une analyse quantitative d'un corpus composé de 90 poèmes de Ponge, nous avons voulu tester l'hypothèse selon laquelle la fréquence de syllepses serait particulièrement élevée dans la partie finale de ses poèmes. Les résultats, inattendus, tendent à infirmer cette hypothèse, car il s'est avéré que la fin des textes étudiés ne se distingue pas par une fréquence de syllepses spécialement élevée. Ainsi, la fréquence ne se présente pas, ici, comme un facteur décisif permettant de comprendre le caractère saillant des syllepses apparaissant à la fin des textes, c'est-à-dire d'expliquer le fait que celles-ci sont susceptibles d'attirer beaucoup l'attention lorsqu'elles sont employées à cet endroit. En revanche, les résultats indiquent, indirectement, l'importance des facteurs positionnels pour la perception de cette figure : il se peut en effet qu'une syllepse soit perçue comme saillante du fait même de son positionnement, par exemple en raison de sa position à la fin du texte.

Mots-clés : syllepse, Francis Ponge, saillance, analyse quantitative, position textuelle, fréquence, fin

1. Introduction

Il a été noté par plusieurs auteurs (Beugnot 1996 : 173, Bercoff 2001 : 335, Combe 1990 : 157-158, 1997 : 239-240, Fontvieille 2006, Riffaterre 1994 : 28, 30, 36, Romeborn 2013) que Francis Ponge utilise des « syllepses », c'est-à-dire la figure de rhétorique pouvant être comprise comme l'emploi d'un même mot (*i.e.* une occurrence de mot) dans deux sens différents¹. Selon certains, il serait même possible de considérer que c'est là un élément central de son écriture. Ainsi, pour Combe (1990 : 157), cette figure est l'une des « dominantes stylistiques » de Ponge et Fontvieille (2006 : 360) estime, quant à elle, qu'il y a chez Ponge une « pratique généralisée de la syllepse ». Pour notre part, nous avons proposé de considérer, dans une étude antérieure, la syllepse comme « l'un des traits marquants

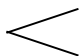
¹ La définition précise de la syllepse que nous utiliserons sera présentée ci-dessous dans la partie « Définition de la syllepse ». Nous remercions chaleureusement Alain Rabatel (Université de Lyon 1 ; ICAR, UMR 5191, CNRS, Université Lumière-Lyon 2, ENS-Lyon) et André Leblanc (Collège universitaire de Dalécarlie) des commentaires qu'ils ont bien voulu apporter à une première version de ce texte.

du style 'pongien', comparable à cet égard à d'autres figures de prédilection comme l'allégorie ou l'oxymore » (Romeborn 2013 : 208).

Cet article prend pour objet les syllepses utilisées dans un endroit spécifique des poèmes de Ponge – leur fin – et part d'une impression de lecture : en lisant Ponge, notre attention a souvent été attirée tout spécialement par les jeux sur le double sens des mots présents dans la partie finale des textes. Ainsi, par exemple, la dernière ligne du poème « Le Cageot », dont nous citons ici les deux derniers alinéas, contient un jeu sur deux sens possibles du verbe *appesantir* en emploi pronominal:

(1) Agencé de façon qu'au terme de son usage il [le cageot] puisse être brisé sans effort, il ne sert pas deux fois. Ainsi dure-t-il moins encore que les denrées fondantes ou nuageuses qu'il enferme.

À tous les coins de rues qui aboutissent aux halles, il luit alors de l'éclat sans vanité du bois blanc. Tout neuf encore, et légèrement ahuri d'être dans une pose maladroite à la voirie jeté sans retour, cet objet est en somme des plus sympathiques – sur le sort duquel il convient toutefois de ne *s'appesantir* longuement (Ponge 1999 [1942] : 18 ; c'est nous qui soulignons).

s'appesantir  sens abstrait 's'arrêter longuement et lourdement sur quelque chose'
sens concret 'devenir pesant, se laisser aller pesamment'

Le verbe, dans sa forme pronominale, est employé au sens abstrait usuel ('s'arrêter longuement et lourdement sur qqc', *Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi)*, s.v. *appesantir*), comme dans l'expression *s'appesantir sur un sujet*. Ainsi que l'indiquent toutefois certains éléments du contexte de gauche (« brisé sans effort », « il luit alors de l'éclat [...] du bois blanc »), il peut aussi être compris dans son sens concret ('devenir pesant, se laisser aller pesamment', *TLFi*, s.v. *appesantir*).

Intuitivement, ces cas de double sens correspondant à des syllepses et apparaissant en position finale dans les textes se sont présentés à nous comme « saillants » : ils semblaient être particulièrement mis en valeur et attiraient tout spécialement notre attention de lecteur. D'un point de vue quantitatif, il nous a semblé, selon cette intuition, que les syllepses étaient très présentes notamment à la fin des poèmes de Ponge et notre impression a donc été qu'elles tendaient à s'accumuler surtout à cet endroit du texte.

Pour le dire comme Loiseau (2010 : 25), nous avons donc émis des « jugements intuitifs sur le fait que tel phénomène est fréquent ou rare » en faisant, au sujet de la syllepse, une « quantification intuitive ». Comme le précise aussi Loiseau (2010 : 24), il est possible de faire la distinction entre « la fréquence comme objet d'une méthode expérimentale (*fréquence mesurée* ou fréquence objective) » et « la fréquence comme évaluation intuitif [sic !] (*fréquence intuitive* ou fréquence

subjective) »². Dans notre cas, il nous a ainsi paru, à la lecture des poèmes de Ponge, que la syllepse était employée fréquemment à la fin des textes, ce qui revient à dire qu'en tant que fréquence « intuitive », la fréquence de la syllepse y a été perçue par nous comme étant élevée. Or cela peut inviter à penser qu'une fréquence élevée de syllepse à cet endroit des poèmes pourrait également être observée, et « mesurée », dans le cadre d'une étude menée sur les textes. Dit autrement, on peut être amené à penser que la syllepse, employée dans cette position, présenterait également une forte fréquence « mesurée » et non seulement une importante fréquence « intuitive ». Cela resterait toutefois à montrer et il y a tout lieu de se demander si notre évaluation intuitive concernant les syllepse pourrait être corroborée par une analyse quantitative.

Les figures du discours constituent un objet d'études à multiples facettes qu'il est possible d'étudier tant du point de vue du producteur que du récepteur (cf. Bonhomme 2005). Dans la partie de son ouvrage *Pragmatique des figures du discours* consacrée à la « pragmatique énonciative des figures du discours », Bonhomme (2005 : 9, voir aussi 13-149) se propose ainsi de montrer comment celles-ci « s'actualisent, se déploient et interviennent dans la communication langagière » non seulement « au niveau de leur production », mais aussi « au niveau de leur réception » et c'est aussi le versant de la réception qui nous intéresse en particulier dans le présent article. Du point de vue du récepteur, il est en effet intéressant de noter que, dans certaines circonstances, une figure de rhétorique peut attirer beaucoup l'attention du récepteur (alors que dans d'autres circonstances elle le fait peut-être moins, ou pas du tout) et qu'une figure peut ainsi se montrer « saillante ». Ainsi que l'explique Landragin (2012a : 15), « [l]a saillance, c'est avant tout l'émergence d'une forme sur un fond, la mise en avant d'une entité par rapport à d'autres entités. Etre saillant, c'est ressortir particulièrement, au point de capter l'attention et de donner une accroche, un point de départ à la compréhension »³. C'est dans ce cadre qu'il nous semble pertinent de mener une étude sur la présence quantitative des syllepse à la fin des poèmes de Francis Ponge. S'il s'avérait, au terme d'une telle étude, qu'à la fin de ses poèmes la fréquence de syllepse est effectivement élevée – c'est-à-dire qu'il serait possible de constater une forte fréquence « mesurée » et non plus seulement une fréquence « intuitive » ressentie comme élevée –, cela permettrait de mieux comprendre le caractère saillant de cette figure à cet endroit des textes de Ponge. Comme le dit Landragin (2012a : 17), un « facteur de saillance » possible « est lié à l'ordre et à la fréquence des mots », et la fréquence d'un élément peut donc en effet constituer un « facteur de saillance » aux côtés d'autres facteurs (d'ordre prosodiques, syntaxiques, sémantiques, etc., cf. Landragin 2012a : 17-18).

² Discutant différents types de fréquences linguistiques, Loiseau (2010 : 24-25) distingue également un troisième type de fréquence qu'il qualifie de fréquence « théorique » et qu'il présente comme suit : « la fréquence comme propriété générale attribuée à des faits de langue indépendamment de toute grandeur, objective ou subjective » (voir aussi Loiseau 2010 : 26-27).

³ Pour une discussion de la notion de saillance, voir par exemple Landragin 2012a, 2012b et Inkova (dir.) 2012.

Nous nous proposons donc ici de tester l'hypothèse, fondée sur une intuition de lecture, selon laquelle les syllepse chez Ponge tendraient à s'accumuler à la fin des textes et que leur fréquence d'usage y serait donc particulièrement élevée. Pour ce faire, nous allons effectuer une analyse quantitative de la distribution des syllepse dans les textes d'un corpus constitué de 90 poèmes de Francis Ponge. Il s'agira ainsi de voir si une étude quantitative, basée sur corpus, peut venir confirmer (ou infirmer) une intuition : celle que Ponge aurait recours souvent à cette figure notamment à la fin de ses textes, ce qui pourrait être un facteur permettant de comprendre pourquoi elles sont susceptibles d'y attirer autant l'attention, autrement dit un facteur pouvant être compris comme contribuant à leur saillance lorsqu'elles sont employées à la fin des poèmes de Ponge.

Cette étude peut se concevoir comme une étude « pragmatique » d'une figure de rhétorique (cf. Bonhomme 2005 : 8)⁴. À l'instar de Bonhomme, nous nous intéressons au « fonctionnement discursif des figures » (Bonhomme 2005 : 8), en nous limitant ici à une figure, la syllepse, et en privilégiant, comme il a déjà été souligné, son étude du point de vue de sa réception. Étant donné que nous nous penchons sur l'usage du langage fait par un auteur particulier (Francis Ponge), l'étude peut aussi être comprise comme une étude « stylistique » (cf. Rastier 2001a : 178-180) ; autrement dit nous examinons le « style » ou « l'idiolecte » de Ponge et nous portons plus exactement notre intérêt sur un aspect de son style : l'emploi de la syllepse à la fin de ses textes⁵.

2. Recherches antérieures

Dans une étude de 2001, Rastier dit :

Figure fondamentale de l'allégorisme dans la tradition littéraire et religieuse de l'Occident, la métaphore rallie toujours la plupart des suffrages académiques. En revanche, des figures non moins fascinantes comme la syllepse ou le paradoxe (cf. Rastier, 1994), l'antanaclase et la paradiastole (cf. Douay, 1993) restent inexplicablement négligées (Rastier 2001b : 112).

Depuis la déclaration de Rastier, un certain nombre d'études sur la syllepse ont toutefois été faites. Citons ici en particulier l'ouvrage collectif de Chevalier et Wahl (2006) qui rassemble plus d'une vingtaine d'articles étudiant la syllepse sous

⁴ Bonhomme (2005 : 8) écrit, en introduction à son étude *Pragmatique des figures du discours* : « nous nous proposons de centrer nos réflexions sur le fonctionnement discursif des figures, en relation avec leur contexte et leur prise en charge par les sujets communicants. En d'autres termes, notre but est d'effectuer une étude pragmatique des figures du discours, au sens strict que l'on donne à cette approche : 'La pragmatique étudie l'utilisation du langage dans le discours' (Recanati, 1979 : 3). De la sorte, ce qui va nous intéresser, c'est moins les réalisations formelles des figures, dans leur finitude, que leur émergence lors du déroulement des pratiques langagières ».

⁵ Comme l'écrit Rastier (2001a : 179) : « Chaque usage de la langue est immanquablement marqué par les dispositions particulières du prétendu 'émetteur' : sans présumer qu'elles fassent système, on peut appeler *idiolecte* l'ensemble des régularités personnelles ou 'normes individuelles' dont elles témoignent. Si l'on convient de nommer *styles* les formations idiolectales, les styles littéraires ne comptent que pour une part des styles linguistiques. Ils restent les plus systématisés, mais rien ne permet, sauf préjugé esthétique souvent légitime, d'écarter les autres formations idiolectales ».

poème, mais, étant donné la forme de l'objet décrit, il est possible également de comprendre l'adverbe au sens d'«en rond, d'une manière arrondie», comme, par exemple, dans *portefeuille rondement tendu* (TLFi, s.v. *rondement*). Or on peut se demander si la fin constitue un endroit privilégié pour l'emploi des syllepse chez Ponge dans le sens où l'utilisation de cette figure serait spécialement concentrée à cette partie des textes et que les syllepse y seraient remarquablement fréquentes.

A ce sujet, il importe de souligner qu'à notre connaissance, aucune analyse de type quantitative n'a été menée auparavant sur la position textuelle des syllepse ; la « place discursive » (l'expression est de Bonhomme 2015 : 84⁶) des syllepse dans les poèmes de Ponge n'a donc pas fait l'objet d'études quantitatives et elle n'a pas non plus, pour autant que nous le sachions, été examinée sous l'angle quantitatif dans l'étude d'autres corpus.

3. Définition de la syllepse

Nous concevons la syllepse de la manière suivante :

Basée sur la polysémie ou l'homonymie des unités lexicales, la syllepse consiste en l'emploi d'une occurrence d'un mot dans deux sens différents (Romeborn 2013 : 21).

Nous n'allons pas dans cet article approfondir la discussion sur la définition de cette figure⁷. Signalons toutefois que la définition que nous proposons correspond à certains positionnements théoriques au sujet de la syllepse et de ses rapports avec des figures avoisinantes, entre autre la figure de l'« antanaclase ». Ainsi, de notre point de vue, la syllepse se limite aux cas où l'on a affaire à « une occurrence » de mot (cf. la définition citée ci-dessus) à laquelle il est possible d'attribuer deux sens différents. En revanche, nous préférons parler d'« antanaclase » dans les cas où un mot apparaît deux fois (c'est-à-dire qu'il y a des occurrences répétées) et qu'il est pris successivement dans deux sens différents, comme dans le formule de Pascal :

(3) Le cœur a ses *raisons* que la *raison* ne connaît point
(Pascal 2000 [1670] : 679, *apud* Romeborn 2013 : 22 ; c'est nous qui soulignons)

En accord avec la plupart de nos contemporains (cf. p.ex. Le Guern 2006, Molinié 1999, Rémi-Giraud 2006, Rouayrenc 2006, Todorov 1977, Ricalens-Pourchot 2011) mais à la différence toutefois de Bacry (1992), Ballabriga (2006) et Rabatel (2015), nous utilisons donc le « critère des occurrences »⁸ (la syllepse = une occurrence ; l'antanaclase = deux occurrences) pour distinguer la syllepse de l'antanaclase.

Soulignons aussi que, selon la définition que nous utilisons, la syllepse ne constitue pas une figure jouant nécessairement sur la polysémie des mots, elle peut

⁶ Comme nous le verrons dans la partie « Discussion des résultats », Bonhomme (2015 : 84) utilise cette expression en parlant des figures du discours en général (non des syllepse en particulier).

⁷ Pour les discussions les plus récentes de ce sujet, se reporter à Rabatel 2015, Romeborn 2013 et Wahl 2010.

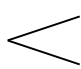
⁸ Expression que nous empruntons à Rabatel (2015 : 145).

aussi jouer sur l'homonymie ; sur cette question, notre point de vue correspond à celui d'Aquien (1999 : 451-452), Landheer (1984 : 4-8) et Kerbrat-Orecchioni (1977 : 143-149, 159), mais il se différencie notamment de celui de Barou (2006 : 246), Le Pesant (1997), Messiaen (2006 : 117-118), Rabatel (2015) et Rémi-Giraud (2006 : 128,136) selon lesquels on ne peut avoir affaire à une syllepse qu'en cas de polysémie. À la fin du poème « Pluie » de Francis Ponge, le jeu sur l'homonymie entre les participes passés des verbes *pleuvoir* et *plaire* peut ainsi, selon nous, être considéré comme une syllepse (pour une analyse détaillée de ce passage, voir Romeborn 2013 : 155-157) :

- (4) Chacune de ses formes [c'est-à-dire des formes de la pluie] a une allure particulière ; il y répond un bruit particulier. Le tout vit avec intensité comme un mécanisme compliqué, aussi précis que hasardeux, comme une horlogerie dont le ressort est la pesanteur d'une masse donnée de vapeur en précipitation.

La sonnerie au sol des filets verticaux, le glou-glou des gouttières, les minuscules coups de gong se multiplient et résonnent à la fois en un concert sans monotonie, non sans délicatesse.

Lorsque le ressort s'est détendu, certains rouages quelque temps continuent à fonctionner, de plus en plus ralentis, puis toute la machinerie s'arrête. Alors si le soleil reparait tout s'efface bientôt, le brillant appareil s'évapore : il a *plu* (Ponge 1999 [1942] : 16 ; c'est nous qui soulignons)

plu  participle de *pleuvoir*, au sens 'tomber du ciel sur la terre' (TLFi, s.v. *pleuvoir*, A.1.a.)

participle de *plaire*, au sens 'être agréable à quelqu'un, être une source d'agrément, de satisfaction pour quelqu'un' (TLFi, s.v. *plaire*, A.1.b.)

C'est le « critère des occurrences » déjà mentionné (c'est-à-dire l'idée que ce qu'on appelle « syllepse » correspond aux cas où une unique occurrence est prise dans un double sens) qui nous conduit à considérer ce type d'exemple comme une syllepse, et ce bien qu'il s'agisse d'un fait d'homonymie : il est selon nous pertinent de parler ici de syllepse, et plus précisément de syllepse « par homonymie », étant donné que deux sens peuvent être attribués à une seule occurrence, ici la forme *plu*.

En discussion entre autres avec nous, Rabatel (2015) propose une analyse de la relation entre la syllepse et l'antanaclase qui diverge de la nôtre. À un premier niveau hiérarchique, Rabatel utilise ce qu'il appelle le « critère des relations sémantiques », c'est-à-dire l'opposition polysémie vs homonymie, pour distinguer les deux figures, considérant que la syllepse ne joue que sur la polysémie (et non sur l'homonymie) et que l'antanaclase ne concerne que l'homonymie (et non la polysémie). Le critère « des occurrences » n'intervient pour Rabatel (2015 : 144-146) qu'à un deuxième niveau hiérarchique, pour distinguer « les figures *in absentia* (occurrence unique) » et les figures « *in praesentia* (occurrence répétée) » (2015 : 146). Rabatel (2015 : 145) applique donc le critère des occurrences pour distinguer, d'une part, entre « syllepse *in absentia* » et « syllepse *in praesentia* » et, d'autre part, entre « antanaclase *in absentia* » et « antanaclase *in praesentia* ».

Ainsi, pour Rabatel (2015 : 145), il peut y avoir syllepse non seulement dans les cas d'une occurrence unique d'un mot polysémique (ce qui pour Rabatel est une « syllepse *in absentia* », cf. nos exemples 1 et 2) mais aussi dans les cas où un mot polysémique est répété (comme dans l'exemple 3 qui du point de vue de Rabatel 2015 : 141, 145 est une « syllepse *in praesentia* »), ce en raison du fait qu'il y a jeu sur la polysémie ; or, rappelons que pour notre part, nous considérons ce dernier type de cas (comme l'exemple 3) comme des antanaclases, étant donné la répétition.

En revanche, les cas où on a une unique occurrence jouant sur l'homonymie (comme notre exemple 4) ne constituent pas, selon l'approche de Rabatel, une syllepse, mais une antanaclase (et plus précisément une « antanaclase *in absentia* ») du fait qu'il y a jeu sur l'homonymie, alors que nous considérons ce type d'exemples comme des syllepse (et plus exactement des syllepse « par homonymie ») en raison de l'occurrence unique.

Il nous semble que l'approche proposée par Rabatel constitue, tout comme la nôtre, une conception cohérente de la relation entre syllepse et antanaclase. La différence réside dans le fait que nous ne privilégions pas les mêmes critères pour faire la distinction entre syllepse et antanaclase et pour cette raison, les catégorisations proposées par Rabatel et par nous divergent⁹. Ainsi, pour notre part, notre point de départ est le critère des occurrences et non, comme pour Rabatel, le critère des relations sémantiques : c'est le critère des occurrences que nous appliquons pour différencier la syllepse de l'antanaclase (syllepse = une occurrence ; antanaclase = deux occurrences). Ce n'est qu'à une deuxième étape que nous tenons compte de la différence entre polysémie et homonymie (*i.e.* le critère des relations sémantiques) pour distinguer ainsi entre syllepse « par polysémie » et syllepse « par homonymie », et, selon notre perspective, on pourra aussi, de la même manière, et à cette deuxième étape, distinguer antanaclase « par polysémie » et antanaclase « par homonymie »¹⁰.

⁹ Rabatel (2015 : 145-146) écrit au sujet de son analyse : « Cette analyse prend le contrepied de celle d'A. Romeborn, puisqu'elle valorise au niveau 1 l'opposition sémantique polysémie vs homonymie, ce qui permet de distinguer la syllepse (polysémie) de l'antanaclase (homonymie), tandis que le niveau 2, avec la distinction entre occurrence unique vs occurrence répétée, permet d'opposer les figures *in absentia* (occurrence unique) et *in praesentia* (occurrence répétée) : il n'est pas étonnant que la schématisation que je propose soit donc différente de celle de Romeborn. Cela dit, les deux approches, même si elles n'accordent pas la prééminence aux mêmes critères (ces derniers étant identiques), ont toutes deux leur cohérence ».

¹⁰ L'exemple (3) est de notre point de vue une antanaclase « par polysémie » alors que l'exemple suivant, cité par Rabatel (2015), serait pour nous une antanaclase « par homonymie » : « Armand, qui pour six vers m'a offert six cents livres / que ne puis-je à ce prix te vendre tous les livres ». (Colletet, *apud* Rabatel 2015 : 133, Dupriez 1984 : 50, Fontanier 1977 [1830] : 348, c'est nous qui soulignons) ». Pour Rabatel (2015 : 145), cet exemple de Colletet est une antanaclase *in praesentia*.

4. Corpus et méthode

Le corpus, décrit en détail dans Romeborn (2013 : 115-124), est composé de 90 poèmes relativement courts de Francis Ponge. Les 90 textes faisant partie du corpus ont été rédigés entre 1921 et 1950, comptent chacun au maximum 1300 mots graphiques et ont été publiés dans l'un ou l'autre des trois recueils *Douze petits écrits* (1926), *Le parti pris des choses* (1942) et *Pièces* (1961).

La méthode développée pour le repérage des syllepses, utilisées pour l'analyse du corpus dans notre étude antérieure (Romeborn 2013), consiste, sommairement, en ceci (pour une présentation plus détaillée, nous renvoyons à Romeborn 2013 : 61-67, 146-126) :

La méthode proposée consiste à rechercher, dans le contexte d'une occurrence de mot, la présence d'« indices » qui permettent de penser que le mot en question peut être pris dans deux sens différents (sens 1 et sens 2), et qu'on a donc affaire à un emploi en syllepse. Plus exactement, ce que nous avons appelé des « indices » sont des éléments co(n)textuels permettant de justifier le fait qu'on attribue à cette occurrence de mot un sens supplémentaire (le sens 2). Dans l'analyse des 90 textes du corpus, nous avons limité la recherche d'indices au cotexte « étroit », réduit ici à trois phrases typographiques : la phrase contenant le mot en syllepse, celle qui la précède immédiatement, et celle qui lui succède immédiatement. Notre analyse a été fondée sur l'utilisation d'un dictionnaire (le *Trésor de la langue française informatisé*) ; ainsi, dans l'analyse des textes, nous avons considéré qu'une occurrence de mot correspond à une syllepse s'il est possible d'attribuer à cette occurrence deux sens répertoriés par le dictionnaire choisi comme dictionnaire de référence, soit le *TLFi*. Dans ses divers aspects (la recherche d'indices, la restriction au cotexte étroit, le recours au dictionnaire), cette méthode a été élaborée dans le but de fournir une interprétation plausible lorsqu'il s'agit de déterminer si oui ou non un mot est en emploi « sylleptique ». En suivant cette méthode, nous avons procédé à un dépouillement manuel du corpus pour y repérer les termes en syllepses (Romeborn 2013 : 202-203)

En dépouillant les textes le corpus, nous y avons repéré au total 1200 exemples de syllepses, ce qui correspond à une fréquence relative d'environ 4% en moyenne dans l'ensemble du corpus :

Tableau 1. Fréquence d'usage de la syllepse dans le corpus (Romeborn 2013 : 127)

Nombre de syllepses repérées	1200
Nombre de mots graphiques	27758
Proportion de syllepses par rapport au nombre de mots	4,3%

En l'absence d'autres analyses quantitatives de la syllepse menées sur d'autres matériaux, il ne nous est pas possible de comparer la fréquence d'emploi de la syllepse dans le corpus des poèmes de Ponge avec celles qui pourraient être observées dans d'autres corpus (Romeborn 2013 : 127), mais les textes étudiés de Ponge nous semblent tout de même « remarquablement riches en syllepses »

(*ibid.*)¹¹. Comme il a été signalé, il n'existe pas non plus, à notre connaissance, d'autres études quantitatives portant spécifiquement sur la syllepse utilisée dans la partie finale d'autres textes. Dans le présent article, il ne sera donc pas possible d'étudier la fréquence d'usage de la syllepse en position finale dans les textes de Ponge en procédant à une comparaison « externe », c'est-à-dire en utilisant comme point de comparaison la fréquence d'emploi de la syllepse telle qu'elle serait observée dans la même position dans les textes faisant partie d'un autre corpus et écrits par d'autres auteurs. Dit autrement, l'analyse ne pourra être faite à partir d'un point de vue « exogène » mais seulement à partir d'un point de vue « endogène ». Or dans une perspective endogène il nous semble très utile de connaître la fréquence moyenne des syllepse au sein du corpus étudié (*i.e.* 4,3%, voir le Tableau 1). Ce chiffre fournit en effet un point de comparaison utile dont nous pourrions nous servir dans l'analyse : la fréquence d'emploi des syllepse dans la partie considérée comme étant la « fin » des textes pourra être comparée à leur fréquence moyenne dans les textes du corpus pris dans leur ensemble. Ainsi, il sera possible de voir si les syllepse, dans cette partie spécifique des textes, se présentent comme « particulièrement » fréquentes, en ce sens que leur fréquence d'emploi y serait nettement supérieure à la moyenne observée pour les textes du corpus considérés dans leur intégralité.

Signalons que, tout en restant dans une approche endogène, nous serons amené, dans certains cas, à compléter l'analyse par un autre type de comparaison à partir duquel il est possible d'effectuer un test de signification statistique. Ainsi, dans certaines parties de l'analyse quantitative, nous définirons, comme nous le verrons, deux sous-ensembles qui seront comparés quant à leur proportion de mots en syllepse : d'une part l'ensemble constitué par la partie considérée comme correspondant à la « fin » de chacun des textes étudiés, d'autre part le « reste » du corpus, c'est-à-dire l'intégralité de chaque texte à l'exception de la « fin » de chacun d'entre eux.

5. Les syllepse à la « fin » des textes – analyse quantitative

Concernant ce qui peut être considéré comme la « fin » d'un texte, il nous a semblé important de prendre en considération le fait que cette partie de texte se caractérise par une grande variabilité. Il paraît en effet clair que ce qui est perçu comme la « fin » est une partie de texte de taille variable. Ce n'est pas une portion de texte qui serait toujours de la même taille, quel que soit le texte envisagé. On peut par

¹¹ Comme nous l'avons dit à ce sujet : « [S]elon nos analyses, un mot sur vingt-cinq est employé en syllepse. Autrement dit, la proportion de termes en syllepse détectés s'élève aux environs des 4 % par rapport au nombre de mots du corpus. Pour faire apparaître l'importance de ce procédé d'une autre manière, on peut considérer la longueur moyenne des textes, mesurée en nombre de mots. [...] [L]es textes du corpus comptent en moyenne 308 mots graphiques (27758 mots du corpus/90 poèmes, soit en moyenne 308 mots par poème [...]). À titre indicatif, un texte de cette longueur occupe à peu près une page dans un volume publié dans la collection de la Pléiade. Si l'on se base sur les résultats présentés ci-dessus, un tel texte présenterait 13 syllepse (4,3% des 308 mots feraient l'objet d'une syllepse, soit 13 termes en syllepse) » (Romeborn 2013 : 127).

exemple penser que la partie d'un roman perçue comme constituant sa « fin » sera d'une taille supérieure (c'est-à-dire comptant plus de mots, de phrases etc.) à celle de la « fin » d'un poème de quelques lignes. De plus, la perception de ce qu'est une fin pourra varier d'un lecteur à une autre. Chaque lecteur ne va pas délimiter la partie constituant la fin d'un texte de la même manière. Ainsi, devant un texte donné, tout lecteur n'aura sans doute pas la même réponse à la question « où commence la fin ? ». Concernant les divers moyens discursifs (par exemple l'emploi de connecteurs du type *Pour finir* ou *Ainsi*) ou graphiques (retraits à la ligne, blancs, emploi des deux points ou des tirets) pouvant être utilisés pour délimiter la fin d'un texte de ses parties précédentes, celles-ci sont certes des indications précieuses pour comprendre la structure d'un texte et son découpage en différentes parties, et pour percevoir, dans le cas d'un texte précis, ce qui est à considérer comme sa fin. Toutefois, ce type de moyens n'est pas forcément utilisé de manière systématique dans un ensemble de textes donné (c'est le cas de notre corpus : tantôt Ponge utilise, pour conclure, des connecteurs du type *ainsi*, tantôt il ne le fait pas). De plus, la longueur des parties de textes ainsi délimitées à l'aide, par exemple, du retrait à la ligne ou de certains connecteurs, peut varier beaucoup d'un texte à l'autre.

Comment donc examiner la fréquence d'un phénomène donné (dans notre cas : la proportion de syllepses) dans une partie de texte qui est de taille variable (selon le texte envisagé, selon le lecteur) et qui dans ce sens n'a pas en réalité de limites bien précises ? Notre « solution » à cette difficulté – et notre façon de tenir compte de la variabilité de la « fin » – a été de procéder à différentes segmentations possibles des textes du corpus, pour ainsi ne pas être limité à un seul découpage possible. Ainsi, nous ne nous sommes pas borné à considérer que la fin de texte correspondrait à une seule délimitation précise, par exemple le dernier alinéa de chaque texte. Au lieu de cela, nous avons fait plusieurs analyses, en considérant tour à tour différents segments textuels, de tailles différentes, comme constituant autant de « fins » possibles, et dans chaque cas, nous avons calculé la proportion de mots employés en syllepses. Le type de segments considérés ont été des phrases graphiques, des alinéas ainsi que des séquences de mots (10 mots par séquences). Dans les diverses analyses effectuées, nous avons donc considéré la « fin » comme étant constituée, alternativement, d'un certain nombre de phrases graphiques, d'alinéas ou de mots.

Ainsi, une des analyses effectuées est une analyse basée sur une segmentation en phrases graphiques. Nous avons examiné la fréquence d'emploi de la syllepse dans les cinq dernières phrases graphiques de chacun des 90 textes étudiés. Les syllepses repérées ont été classées selon leur position dans le texte, c'est-à-dire, en l'occurrence, selon qu'elles apparaissent dans la dernière phrase d'un texte, dans l'avant-dernière phrase ou dans la 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} phrase de la fin. Le Tableau 2 ci-dessous donne, pour chacune des positions envisagées, c'est-à-dire pour chacune des cinq dernières phrases des textes analysés, le nombre de syllepses identifiées, le nombre de mots graphiques contenus dans les phrases, ainsi que la proportion de syllepses par rapport au nombre de mots.

Tableau 2. Position des syllepse à la fin des poèmes de Ponge. Segmentation en phrases graphiques

Position (les cinq dernières phrases de chacun des textes du corpus)	Nombre de syllepse repérées	Nombre de mots graphiques	Proportion de syllepse par rapport au nombre de mots
5 ^{ème} phrase de la fin	44	1519	2,9%
4 ^{ème} phrase de la fin	54	1598	3,4%
3 ^{ème} phrase de la fin	65	1465	4,4%
Avant-dernière phrase	80	2102	3,8%
Dernière phrase	117	2660	4,4%
TOTAL (i.e. l'ensemble constitué par les cinq dernières phrases de chacun des textes du corpus)	360	9344	3,9%

Comme on peut le voir, dans l'ensemble constitué par toutes les phrases finales de chacun des textes du corpus, la proportion de syllepse est de 3,9% par rapport au nombre de mots. On peut aussi constater que la fréquence d'emploi de cette figure est d'environ 4% dans les dernières phrases (4,4%), les avant-dernières phrases (3,8%) et les 3^{ème} phrases (4,4%) de la fin. Les chiffres sont légèrement inférieurs dans les 4^{ème} et 5^{ème} phrases de la fin.

Que dire de ces chiffres ? La présence quantitative de la syllepse peut-elle être considérée comme importante dans les dernières phrases ? Cela dépend évidemment du point de comparaison choisi. Comme nous l'avons signalé dans la partie « Corpus et méthode », la fréquence d'emploi des syllepse en position finale est dans le présent travail analysée à partir d'un point de vue endogène. On peut ainsi constater qu'au sein du corpus analysé, les dernières phrases des textes étudiés ne se distinguent pas par une présence spécialement forte de syllepse. Ainsi, par simplicité, on peut prendre comme point de comparaison la moyenne du corpus total, où la proportion de syllepse est, comme nous l'avons vu, d'environ 4% (et plus exactement de 4,3%, voir Tableau 1). De ce point de vue, la proportion de syllepse dans les cinq dernières phrases n'apparaît pas comme particulièrement élevée : la fréquence relative de mots en syllepse ne s'élève pas nettement au-dessus de la moyenne du corpus, mais elle se situe, de fait, à peu près au niveau de la moyenne, c'est-à-dire aux environs des 4% (cf. Tableaux 1 et 2).

Les résultats ne vont pas non plus dans le sens d'une fréquence spécialement élevée de syllepse en position finale si on se base sur une autre délimitation possible de la fin et un découpage du texte par alinéas. Dans le Tableau 3, les syllepse détectées ont été classées selon qu'elles figurent dans le dernier alinéa d'un texte, dans l'avant-dernier alinéa ou dans le 3^{ème} alinéa de la fin :

Tableau 3. Position des syllepse à la fin des poèmes de Ponge. Segmentation en alinéas¹²

Position (les trois derniers alinéas de chacun des textes du corpus)	Nombre de syllepse repérées	Nombre de mots graphiques	Proportion de syllepse par rapport au nombre de mots
3 ^{ème} alinéa de la fin	104	2865	3,6%
Avant-dernier alinéa	130	3273	4,0%
Dernier alinéa	121	3512	3,4%
TOTAL (i.e. l'ensemble constitué par les trois derniers alinéas de chacun des textes du corpus)	355	9650	3,7%

Comme on peut le constater, la fréquence d'emploi des syllepse dans les derniers alinéas des textes n'apparaît pas comme particulièrement élevée. Elle se situe à peu près au niveau de la moyenne du corpus (c'est le cas des avant-derniers alinéas qui présentent une proportion de syllepse de 4,0%), voire est même légèrement inférieure à celle-ci (c'est le cas notamment du dernier alinéa, avec une proportion de syllepse de 3,4% par rapport au nombre de mots). Pris ensemble, les trois derniers alinéas présentent une proportion de syllepse (3,7%) qui paraît même assez faible, étant donné notre impression de lecture selon laquelle il y aurait une accumulation de syllepse à la fin des textes. Nous nous serions certes attendu à ce que la fréquence de syllepse soit plus élevée à cet endroit du texte.

Pour faire une analyse plus fine de la présence quantitative des syllepse dans la partie des textes correspondant à leurs trois derniers alinéas, il convient de comparer la proportion de syllepse à cet endroit du texte avec celle observée dans les autres parties des textes analysés, c'est-à-dire avec sa fréquence dans le « reste » du corpus, car une telle comparaison permet d'effectuer un test de signification statistique (test du χ^2). Dans le Tableau 4 ci-dessous, la fréquence d'emploi de la syllepse dans le « reste » du corpus, noté ci-dessous « Ailleurs dans le texte », correspond ainsi à sa fréquence observée dans l'ensemble constitué par tous les alinéas antérieurs aux trois derniers alinéas de chacun des textes étudiés.

¹² Signalons que quatre textes du corpus ne sont pas divisés en alinéas. Dans ces quatre cas, les syllepse ont été catégorisées selon qu'elles apparaissent dans la dernière ligne du texte, dans l'avant-dernière ligne ou dans la troisième ligne de la fin.

Tableau 4. Fréquence d'usage de syllepse dans les trois derniers alinéas des textes analysés et dans le reste du corpus

Position	Nombre de syllepse repérées	Nombre de mots graphiques	Proportion de syllepse par rapport au nombre de mots
Trois derniers alinéas (cf. Tableau 3, cinquième ligne)	355	9650	3,7%
Ailleurs dans le texte (i.e. l'ensemble constitué par tous les alinéas antérieurs aux trois derniers alinéas de chacun des textes du corpus)	845	18108	4,7%
TOTAL (cf. Tableau 1, troisième ligne)	1200	27758	4,3%

Il s'avère que la différence entre les proportions de syllepse dans les derniers alinéas des textes (3,7%) et la partie restante des textes (4,7%) est significative ($\chi^2=14,2$; $p<0,0005$; d.d.l=1 ; seuil 0,05). Autrement dit, dans les textes étudiés, les syllepse sont significativement moins fréquentes dans les trois derniers alinéas que dans les alinéas antérieurs (c'est-à-dire dans toute la partie correspondant aux alinéas précédant les trois derniers alinéas), ce qui est certes surprenant et va tout à fait à l'encontre de notre hypothèse concernant une éventuelle accumulation de syllepse à la fin des poèmes de Ponge.

En ce qui concerne notre analyse basée sur une segmentation par mots, nous avons découpé des séquences de mots constituées chacune par une suite de 10 mots graphiques consécutifs. Ainsi, nous avons examiné la fréquence d'emploi de la syllepse dans les cinq dernières séquences de chacun des textes analysés, la « séquence » étant définie ici comme une suite de 10 mots. Comme le montre le Tableau 5 ci-dessous, les mots en syllepse repérés vers la fin des textes ont été catégorisés selon leur positionnement séquentielle, c'est-à-dire selon qu'ils apparaissent dans la dernière séquence d'un texte (i.e. les mots 1 à 10 à compter de la fin), l'avant-dernière séquence (i.e. les mots 11 à 20 à compter de la fin) ou dans la 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} séquence de la fin. Cinq courts poèmes du corpus, comptant chacun moins de 50 mots, ont été exclus de cette analyse.

Tableau 5. Position des syllepse à la fin des poèmes de Ponge. Segmentation en séquences de mots

Position (les cinq dernières séquences de mots de chacun des 85 textes analysés)	Nombre de syllepse repérées	Nombre de mots graphiques	Proportion de syllepse par rapport au nombre de mots
5 ^{ème} séquence de la fin (i.e. mots 41 à 50 de la fin)	38	850	4,5%
4 ^{ème} séquence de la fin (i.e. mots 31 à 40 de la fin)	39	850	4,6%
3 ^{ème} séquence de la fin (i.e. mots 21 à 30 de la fin)	32	850	3,8%
Avant-dernière séquence (i.e. mots 11 à 20 de la fin)	45	850	5,3%
Dernière séquence (i.e. mots 1 à 10 de la fin)	36	850	4,2%
TOTAL (i.e. l'ensemble constitué par les cinq dernières phrases de chacun des 85 textes analysés)	190	4250	4,5%

Prises ensemble, les cinq dernières « séquences », c'est-à-dire les 50 derniers mots de chacun des textes analysés, présentent, selon nos résultats, une proportion de syllepse de 4,5%, soit une fréquence d'emploi qui reste à peu près au niveau de la moyenne observée pour le corpus dans sa totalité (4,3%, voir Tableau 1)¹³. Plus en détail, l'emploi des syllepse dans la position correspondant à l'avant-dernière séquence des textes (c'est-à-dire la séquence correspondant aux mots 11 à 20 à compter de la fin) pourrait néanmoins retenir l'attention, car comme le montre le Tableau 5, la fréquence d'emploi s'y élève à 5,3%. Toutefois, un test statistique permet de constater que la fréquence de syllepse n'est pas significativement plus élevée dans cette position qu'ailleurs dans les textes étudiés ($\chi^2=1,96$; $p\approx 0,2$; d.d.l=1 ; seuil 0,05). En somme, cette dernière analyse, basée sur une segmentation par mots, n'indique pas non plus que, dans les poèmes analysés, la fin se démarquerait par un emploi très fréquent de syllepse.

¹³ On peut aussi observer que la fréquence d'emploi de la syllepse dans les cinq dernières séquences (4,5%, voir Tableau 5) n'est pas significativement élevée par rapport à sa fréquence dans les séquences antérieures (qui est de 4,3%), c'est-à-dire par rapport à sa fréquence dans l'ensemble formé par toutes les séquences antérieures aux cinq dernières séquences de chacun des textes analysés ($\chi^2=0,29$; $p=0,6$; d.d.l=1 ; seuil 0,05).

6. Discussion des résultats

Les résultats des analyses quantitatives sont des résultats étonnants qui tendent à infirmer l'hypothèse proposée. Contrairement à ce que nous croyions initialement, et quelle que soit la manière dont la « fin » est délimitée, la proportion de syllepses à cet endroit du texte n'apparaît pas comme remarquablement élevée. Au sein du corpus d'étude, la partie finale des textes ne se distingue pas par une fréquence particulièrement élevée de cette figure. Selon ces résultats, qui vont donc à l'encontre de nos intuitions de lecture, on ne peut pas dire que les mots en syllepses tendent à s'accumuler surtout à la fin des poèmes.

Concernant les résultats obtenus, nous pouvons constater un écart entre la fréquence intuitive et la fréquence mesurée (*cf.* Loiseau 2010 : 24) : notre jugement intuitif ne correspondait pas à la fréquence de syllepses telle qu'elle a été mesurée dans le cadre des analyses. Comme le souligne Jacques (2005 : 25), l'un des intérêts des études de corpus – et des analyses quantitatives – est le fait de pouvoir produire des résultats qui peuvent amener à « corriger les intuitions ». Ainsi, dans notre cas, nous aurions pensé que l'emploi des syllepses était particulièrement fréquent à la fin des poèmes de Ponge, mais les résultats quantitatifs ont indiqué que ce n'était pas le cas. On peut aussi dire que les indications quantitatives peuvent avoir une valeur heuristique, puisqu'elles peuvent permettre de faire des découvertes qui ont échappé à l'intuition (*cf.* Jacques 2005 : 25).

Ceci dit, il importe de souligner que la syllepse constitue néanmoins un élément récurrent à la fin des textes de Ponge étudiés. Si l'on considère le dernier alinéa de chaque texte du corpus, on peut constater que, selon nos analyses, il apparaît au moins une syllepse dans le dernier alinéa de 42 des 90 textes étudiés, soit dans presque la moitié des poèmes analysés, ce qui mérite d'être pris en compte pour qui veut faire une caractéristique des fins de poèmes de Francis Ponge. Seulement, au sein du corpus étudié, les syllepses à la fin des poèmes ne se distinguent pas spécialement du point de vue quantitatif, étant donné que cette figure est employée dans la même mesure dans les parties de textes qui ne font pas partie de leur fin. Pour citer à nouveau Fontvieille (2006 : 360), on peut, dans le cas de Ponge, parler d'une « pratique généralisée de la syllepse », et l'emploi récurrent de cette figure n'est donc pas une spécialité concentrée spécifiquement à la fin de ses textes.

Une autre observation qui mérite ici d'être faite concerne les facteurs pouvant influencer la perception que se fait le récepteur d'une figure du discours comme la syllepse. Dans le cadre de son analyse portant sur la réception et le repérage des figures du discours, Bonhomme (2005 : 81) analyse un certain nombre de facteurs qui « favorisent le repérage de figures », l'un des facteurs mentionnés étant la « réitération », et un autre étant la « place discursive ». Bonhomme (2005 : 83) écrit ainsi que « par leur réitération, les saillances figurales possèdent une plus grande perceptibilité qui en favorise la mémorisation chez les récepteurs ». Il semble donc établi qu'une figure peut attirer l'attention, et se montrer saillante (*cf.* Landragin 2012a) par le fait qu'elle est employée de manière répétée – et de manière fréquente – dans un contexte donné. Étant donné toutefois les résultats de nos analyses, la fréquence, ou la « réitération », ne se présente guère, en l'occurrence, comme un

facteur décisif permettant d'expliquer pourquoi les syllepses utilisées à la fin des poèmes de Ponge sont susceptibles de capter beaucoup l'attention.

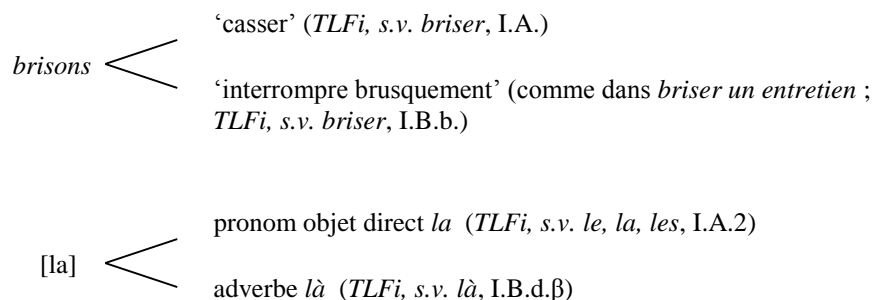
En revanche, ce qu'indique, indirectement, les résultats de cette étude, c'est l'importance des facteurs « positionnels » : ce n'est pas uniquement le quantitatif qui détermine la perception qu'on se fait en tant que récepteur d'une figure comme la syllepse, la « place discursive » (Bonhomme 2005 : 84) d'une figure y joue également un rôle décisif. Comme le dit Gardes Tamine (2011 : 187), les figures de discours peuvent se présenter dans des positions « sensibles », généralement en début ou à la fin de diverses unités textuelles. Même si, comme l'indiquent nos résultats, la fréquence de syllepses n'est pas extraordinairement élevée à la fin des textes, cette figure tend pourtant à attirer beaucoup l'attention lorsqu'elle apparaît dans cette position. À certains endroits du texte, par exemple à la fin, les syllepses apparaîtraient ainsi comme valorisées et comme saillantes. Cela permettrait ainsi de comprendre notre impression première concernant le caractère saillant de cette figure en position finale. Il se peut qu'une syllepse ressorte particulièrement du fait même de son positionnement dans le texte, par exemple en raison de sa position à la fin, et ce même si elle n'est pas extraordinairement fréquente à cet endroit.

A ceci s'ajoute le fait que dans les poèmes courts de Ponge, l'utilisation de la syllepse participe parfois d'une stratégie d'écriture plus globale qui consiste à mettre en relief, par différents moyens, la fin des poèmes, présentant ainsi celle-ci comme distincte des parties qui la précèdent. On peut dire avec Gleize (1983 : 182, voir aussi Hamon 1975) que Ponge « pratique la clausule »¹⁴ ou parler plutôt, à l'instar de Beugnot (1996), de « clôture », lequel entend par là, comme il a déjà été cité, une « recherche expressive qui tente de conférer à la fin un caractère spécifique, à souligner au lecteur par des procédures ou des procédés dont l'inventaire est possible que le texte est achevé » (1996 : 172). Beugnot propose à ce propos une « esquisse d'inventaire » en relevant un certain nombre de procédés produisant un « effet de clôture », parmi lesquelles comptent les syllepses, mais aussi, notamment, les « effets typographiques », les « ruptures rythmiques » ou encore les « aphorismes et formules » (1996 : 172-174). Le poème « Le pain », dont la dernière ligne a souvent été commentée (voir par exemple Hamon 1975 : 515, Higgins 1979 : 88, Radke 1990 : 128, Romeborn 2013 : 151-152) et dont nous citons ci-dessous les deux derniers alinéas, fournit un exemple de la forme que peut prendre cette technique d'écriture lorsqu'elle inclut l'emploi de syllepses. Selon notre interprétation, le dernier alinéa du poème présente deux syllepses : une syllepse jouant sur la polysémie du verbe *briser* ainsi qu'un cas qui peut selon notre point de vue être considéré comme une syllepse « par homonymie » et qui consiste plus précisément en un jeu sur l'homophonie entre le pronom *la* et l'adverbe *là* :

¹⁴ Comme l'écrit Veck (1994 : 40) au sujet du terme de *clausule* : « en poésie française, le mot désigne une fin de poème qui se distingue nettement du reste (pointe de l'épigramme, chute du sonnet, vers d'une métrique différente, signes typographiques : tiret, blanc, astérisque, police de caractères différentes... ».

(5) Ce lâche et froid sous-sol que l'on nomme la mie a son tissu pareil à celui des éponges : feuilles ou fleurs y sont comme des sœurs siamoises soudées par tous les coudes à la fois. Lorsque le pain rassit ces fleurs fanent et se rétrécissent : elles se détachent alors les unes des autres, et la masse en devient friable...

Mais *brisons-la* : car le pain doit être dans notre bouche moins objet de respect que de consommation (Ponge 1999 [1942] : 22-23 ; c'est nous qui soulignons).



La syllepse sur le verbe *briser* (pris à la fois au sens concret 'casser' et au sens figuré 'interrompre brusquement'), ainsi que le jeu homophonique (*la – là*) permettent d'associer deux actions : « 1) le fait de rompre le pain afin de se le partager (« *brisons-la* » ; le verbe *briser* étant pris au sens concret, le pronom *la* représentant *la masse* ou *la mie*) ; 2) la fin de l'acte d'écrire (la locution verbale *brisons(-)là* 'cessons cette conversation', comme synonyme de *tranchons-là* 'arrêtons-là (la discussion)', cf. TLFi, s.v. *trancher*) » (Romeborn 2013 : 152). Comme l'écrit Hamon (1975 : 515) en citant, entre autres, ce poème, le « jeu de mot » utilisé dans une clause peut faire « coïncider fin d'une description ou d'une narration et fin de l'acte de décrire ou de narrer ». On notera par ailleurs l'emploi des connecteurs *mais* et *car* ainsi que les deux points qui semblent être également des éléments récurrents dans les clauses de Ponge. Et il semble clair que les syllepse en position finale sont susceptibles de se faire remarquer encore davantage lorsqu'elles participent ainsi d'une technique d'écriture qui consiste précisément à mettre l'accent sur la fin des textes ainsi que les éléments qui la composent.

7. Remarques conclusives

Pour conclure, la syllepse est certes un élément récurrent dans les parties finales des poèmes courts de Francis Ponge, mais, contrairement à ce que nous avons cru, la fin de ses textes n'apparaît pas, d'un point de vue quantitatif, comme un endroit privilégié pour cette figure dans le sens où sa fréquence d'emploi y serait particulièrement élevée. Si la syllepse peut néanmoins être perçue comme saillante lorsqu'elle apparaît en position finale, cela peut être dû à son positionnement même, et ce d'autant plus dans les cas où une stratégie de « clause » est utilisée.

Références

- Aquien, M., 1999. *Dictionnaire de poétique*. In : Aquien, M. & Molinié, G., *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, pp. 405-753. Paris : Librairie Générale Française.
- Bacry, P., 1992. *Les figures de style*. Paris : Belin.
- Ballabriga, M., 2006. « La syllepse est morte, vive l'antanaclase ! ». *Texto !*. <<http://www.revue-texto.net/index.php?id=598>>. 07.11.2012.
- Barou, J-É., 2006. « Définition de la syllepse théâtrale ». In : Chevalier, Y. & Wahl, Ph. (éds.), *La syllepse, figure stylistique*, pp. 245-259. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Bercoff, B., 2001. *Le statut du sujet lyrique dans l'œuvre de Francis Ponge : entre parti pris et détachement*. Université de Paris III – Sorbonne Nouvelle. Thèse de doctorat, sous la direction de M. Collot.
- Beugnot, B., 1996. « Francis Ponge : l'invention des effets de clôture ». In : Duchet, C. & Tournier, I. (éds.), *Genèse des fins*, pp. 169-189. Paris : Presses de l'Université de Vincennes.
- Bonhomme, M., 2005. *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Honoré Champion.
- Combe, D., 1990. « La 'Nouvelle rhétorique' de Francis Ponge ». *Mesure*, II, 3, pp. 147-167.
- Combe, D., 1997. « Francis Ponge et 'l'invention d'une nouvelle rhétorique' ». In : Bombarde, O. & Bonnefoy, Y. (éds.), *La conscience de soi de la poésie. Poésie et rhétorique*, Colloque de la Fondation Hugot du Collège de France réuni par Y. Bonnefoy, pp. 225-248. Louvain : Lachenal & Ritter.
- Douay, F., 1993. « Antanaclase et paradiastole ». *Verbum*, pp. 145-156.
- Dupriez, B., 1984. *Gradus. Les procédés littéraires*. Paris : Union générale d'Éditions.
- Fontanier, P., 1977 [1830]. *Les figures du discours*. Paris : Flammarion.
- Fontvieille, A., 2006. « Parler la langue chez Francis Ponge. Défense et illustration de la syllepse ». In : Chevalier, Y. & Wahl, Ph. (éds.), *La syllepse, figure stylistique*, pp. 359-372. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Gardes Tamine, J., 2011. *Pour une nouvelle théorie des figures*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Gleize, J-M., 1983. « La poésie mise en orbite ». In : *Poésie et figuration*, pp. 157-193. Paris : Éditions du Seuil.
- Hamon, Ph., 1975. « Clausules ». *Poétique*, 24, pp. 495-526.
- Higgins, I., 1979. *Francis Ponge*. London : Athlone Press.
- Inkova, O. (dir.), 2012. *Saillance. Aspects linguistiques et communicatifs de la mise en évidence dans un texte*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- Jacques, M.- P., 2005. « Pourquoi une linguistique de corpus ». In : Williams, G. (éd.), *La linguistique de corpus*, pp. 21-30. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

- Kerbrat-Orecchioni, C., 1977. *La connotation*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Landheer, R., 1984. *Aspects linguistiques et pragmatico-rhétoriques de l'ambiguïté*. Leiden. Thèse de doctorat.
- Landragin, F., 2012a. « La saillance : questions méthodologiques autour d'une notion multifactorielle ». *Faits de langues*, 39, pp. 15-31.
- Landragin, F., 2012b. « De la saillance visuelle à la saillance linguistique ». In : Inkova, O. (dir.), *Saillance. Aspects linguistiques et communicatifs de la mise en évidence dans un texte*, volume 1, pp. 67-84. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- Le Guern, M., 2006. « Retour à la syllepse ». In : Chevalier, Y. & Wahl, Ph. (éds.), *La syllepse, figure stylistique*, pp. 97-103. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Le Pesant, D., 1997. « Vers une définition plus rigoureuse de la polysémie ». In : *Bulag. Actes du colloque Fractal 1997*. Besançon : Université de Franche-Comté.
- Loiseau, S., 2010. « Les paradoxes de la fréquence ». *Energeia*, 2, pp. 20-55.
- Messiaen, J-M., 2006. « De la syllepse à l'équivoque : redécouverte du calembour avec Tabourot ». In : Chevalier, Y. & Wahl, Ph. (éds.), *La syllepse, figure stylistique*, pp. 105-119. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Molinié, G., 1999. *Dictionnaire de rhétorique*. In : Aquien, M. & Molinié, G., *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, pp. 5-403. Paris : Librairie Générale Française.
- Pascal, B., 2000 [1670]. *Pensées*. In : *Œuvres complètes*, édition présentée, établie et annotée par Michel Le Guern, pp. 541-1051. Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade ».
- Ponge, F., 1999. *Œuvres complètes I*. Édition publiée sous la direction de Bernard Beugnot. Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade ».
- Rabatel, A., 2015. « La plurisémie dans les syllepse et les antanaclases ». *Vox Romanica*, 74, pp. 124-156.
- Radke, J., 1990. « L'humour dans la poésie de Francis Ponge ». In : *L'humour d'expression française*, Actes du 1^{er} colloque international organisé par CORHUM et l'Université de Paris VIII, 27-30 juin 1988, t. 1, pp. 126-132. Nice : Z'éditions.
- Rastier, F., 1994. « Tropes et sémantique linguistique ». *Langue française*, 101, pp. 80-101.
- Rastier, F., 2001a. *Arts et sciences du texte*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rastier, F., 2001b. « Indécidable hypallage ». *Langue française*, 129, pp. 111-127.
- Recanati, F., 1979. « Présentation ». *Langue française*, 42, pp. 3-5.
- Rémi-Giraud, S., 2006. « Du calembour à la création sémantique : en passant par la syllepse ». In : Chevalier, Y. & Wahl, Ph. (éds.), *La syllepse, figure stylistique*, pp. 121-138. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Ricalens-Pourchot, N., 2011. *Dictionnaire des figures de style*. Paris : Armand Colin.

- Riffaterre, M., 1994. « The Primacy of Words : Francis Ponge's Reification ». In : Minahan, Ch. D. (éd.), *Figuring Things. Char, Ponge and Poetry in the Twentieth Century*, pp. 27-38. Lexington : French Forum Publishers.
- Romeborn, A., 2013. *La syllepse. Étude d'une figure de rhétorique dans l'œuvre de Francis Ponge*. Thèse de doctorat. Göteborg : Université de Göteborg.
- Rouayrenc, C., 2006. « Syllepse et co(n)texte ». In : Chevalier, Y. & Wahl, Ph. (éds.), *La syllepse, figure stylistique*, pp. 157-172. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Todorov, T., 1977. *Théories du symbole*. Paris : Éditions du Seuil.
- Veck, B., 1994. *Le parti pris des choses. Francis Ponge*. Paris : Bertrand-Lacoste.
- Wahl, Ph., 2010. « Régimes discursifs du 'double sens'. Syllepse et calembour ». *Texto !*, XV/4 et XVI/1. <<http://www.revue-texto.net/index.php?id=2684>>. 30.11.2011.